

COMPTE RENDU SOMMAIRE
(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Considérant la situation sanitaire, la séance se passe sans public
Elle est diffusée en direct sur facebook avec l'accord des participants

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Laurent BAUDIN, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Christian GANTEIL, Cédric GESTRAUD, Laeticia LELUE, Patricia LUCAS, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Coralie RAMBAUD, Béatrice VALADE.

Absent excusé : Marc VENDÉ

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

- Modification des statuts de la Communauté de Communes VSA.
- Remboursement de frais.
- Proposition de vente de peupliers.
- Proposition d'achat d'un véhicule.
- Révision des loyers annuels de la salle polyvalente.

Informations diverses :

- compte rendu du programme PILE (Priorisation des Investissements Liés à l'Energie).
- le point sur les activités de fin d'année.

Questions diverses.

Mme Marielle NEVEU est nommée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le précédent compte-rendu.

1) Délibérations à prendre :

➤ **Modification des statuts de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise** :

Chacun ayant reçu les documents relatifs à ce sujet, le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts de la ccvsa comme suit :

- Restitution aux communes de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire ».
- Mise à jour en ce qui concerne les compétences « eau », « assainissement » et suppression de la mention « compétences optionnelles ».

➤ **Remboursement de frais** :

Mme DENIS ayant quitté la salle, le conseil municipal accepte à l'unanimité de lui rembourser la somme de 21.97 € qu'elle a engagée au magasin Leclerc afin de préparer les animations de Noël.

➤ **Proposition de ventes de peupliers** :

Mr le Maire fait savoir que par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional, une vente groupée de peupliers a été organisée pour les communes de Maillezais, Liez, La Ronde et Maillé.

A l'issue, trois acheteurs de bois nous ont adressés des offres pour les 80 peupliers situés le long de la route départementale 15 entre La Pichonnière et la Croix des Marys. Après examen des propositions, il s'avère que c'est l'entreprise AFB qui présente la meilleure offre au niveau qualité de travail/prix. De fait, le conseil municipal accepte à l'unanimité de signer l'offre d'achat de la société AFB ; D'autres ventes de peupliers seront à prévoir entre Bazoin et le canal de Bourneau, ainsi que sur le terrain de camping et sur l'aire de camping-cars. Il est précisé que des arbres seront replantés rapidement en lieu et place de ceux abattus.

Se pose le problème des frênes têtards situés au même endroit, qu'il faut impérativement étêter avant toute replantation en tenant compte de la dangerosité des lieux.

➤ **Proposition d'achat d'un véhicule neuf** :

Mr le Maire propose de faire l'acquisition d'un véhicule type petit camion 3 places, avec benne et coffre afin que les agents techniques puissent travailler dans de meilleures conditions. Il rappelle qu'actuellement 3 agents travaillent au service

technique avec un tracteur (actuellement en panne) et un fourgon. Le véhicule envisagé est un boxeur Peugeot neuf négocié au prix de 25 951,84 € HT.

Afin de pouvoir effectuer cette dépense, Mr le Maire sollicite, dans l'attente du vote du budget primitif 2021, une autorisation de mandatement. Faculté autorisée par les textes puisque la somme engagée est inférieure au quart du montant des dépenses d'investissement prévues au BP 2020 ($223\,697\text{ €} * 25\% = 55\,924.25\text{ €}$)

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à engager l'achat d'un véhicule neuf Peugeot Boxer avant le vote du budget primitif 2021.

- Arrivée de Marc VENDÉ -

➤ Révision des loyers annuels de la salle polyvalente :

M. le maire fait savoir que les associations suivantes : L'ensemble musical, La Maraichine et le Foyer Rural paient tous les ans un loyer de 60 € pour l'occupation hebdomadaire de la salle polyvalente. En 2020, ces sommes ont été payées mais les salles n'ont été utilisées que 2 mois ½, Cette année, la situation sanitaire interdit pour le moment tout regroupement et empêche le fonctionnement normal des associations, en conséquence Mr le Maire propose de ne pas facturer le loyer annuel de 2021. Le conseil municipal entérine cette proposition.

Mr le Maire précise que la salle polyvalente est actuellement utilisée seulement pour les activités communales et intercommunales, puis il fait part des remerciements de Mr Victorien Garreau pour la mise à disposition de locaux communaux à l'école de musique.

2) Informations diverses :

- Compte-rendu du programme PILE (Priorisation des Investissements Liés à l'Energie) : les études menées par le sydev au sujet des dépenses énergétiques des bâtiments communaux, mettent en évidence que la salle polyvalente est très énergivore. L'isolation est certainement insuffisante et la chaudière fuel dont la consommation est excessive pourrait être remplacée par une chaudière bois. Il est proposé que ce sujet soit priorisé et inscrit dans les projets tels que la rénovation de la mairie.

- Le point sur les activités de fin d'année :

- La distribution des paniers garnis aux personnes de plus de 80 ans a été effectuée par des conseillers municipaux. Nous avons reçu de nombreux remerciements pour ce geste.
- Des pères-noël en chocolats ont été distribués aux enfants des écoles de Maillé et de Maillé-Maillezais ainsi qu'aux autres enfants scolarisés hors commune : Des remerciements reçus également pour cette action.
- L'animation contes a eu du succès auprès des 3/7 ans puisque quelques enfants étaient présents et intéressés. Pour la tranche d'âge 8/12 ans, il n'y a eu personne. Cependant, il est prévu de refaire cette animation d'une manière différente lors des vacances de Noël 2021.
- Le bulletin municipal a été distribué début janvier par les agents communaux et quelques conseillers municipaux. En même temps, le livret « A la découverte de ta commune » a été offert aux enfants de 7 à 11 ans : de bons retours également sur cette nouvelle action. Un livret sera donné aux écoles afin d'informer les enseignants de cette distribution auprès des enfants ;
- L'association La Maraichine est remerciée pour l'aide apportée à la confection des décorations du bourg qui ont été remarquées et appréciées,
- Le repas de Noël des enfants a eu lieu dans la salle polyvalente afin de respecter la distanciation, en présence des élus membres de la commission « cantine ».
- Des photos de maisons décorés ou de décorations de Noël nous sont parvenues. Quelques-unes agrémentent le bulletin municipal. Ces photos pourraient être mises dans l'album du site internet de la commune.

- Divers :

Mr le Maire fait savoir que l'arrêt de travail de Mme Péru a été prolongé jusqu'au 6 février : elle est remplacée à l'agence postale et aux tâches de ménage par Mme Patricia Gelineau. L'équipe encadrante de la cantine est renforcée par les membres de la commission cantine qui sont remerciés pour leur présence.

Vu les consignes sanitaires, les 3 groupes d'enfants déjeunent dans 3 salles différentes : de fait, nous avons dû prolonger le contrat de Mme Samantha Grolleau.

Concernant l'implantation d'une antenne relais sur le terrain de sport : des techniciens sont venus sur le site pour travailler sur l'étude de faisabilité. Dans l'affirmative, ces travaux seront probablement réalisés durant l'été 2021.

L'atelier de médiation numérique organisé par le kiosque a démarré en janvier.

Pour information, la fondation du patrimoine se déplace à Maillé le 15 février pour voir la rénovation du calvaire et envisager le remplacement des portes en bois de l'écluse du port, la création d'une passe à poisson et la remise en état d'un lavoir.

Information électorale : double scrutin en juin 2021 (dates non fixées) : Les deux élections départementales et régionales se tiendront le même jour.

Mr le Maire fait savoir que les travaux de toiture du hall du centre d'hébergement sont en attente depuis plus d'un an : dossier litigieux avec l'entrepreneur concerné.

ADMR : Mr le Maire fait savoir que cette association aimerait avoir la possibilité d'utiliser le centre social et culture afin de pouvoir y faire des permanences et y déposer des fournitures nécessaires au service : un rdv est fixé avec les responsables. Il est précisé que ce local sera partagé selon les nécessités municipales. La question d'un loyer est soulevée.

Information sur les sentiers de randonnées : 3 sessions gratuites de formation au balisage sont organisées cette année. Les membres de la commission tourisme intéressés par le sujet sont invités à s'inscrire sur le site internet de la FFRandonnée Vendée.

3) Questions diverses :

- Halle de la place du port : l'architecte a été informé des idées nouvelles afin de revoir les plans. Une réunion sera organisée lorsque le projet sera finalisé.
- Problème de wifi dans la salle polyvalente et dans la maison maraichine : des devis ont été demandés afin d'améliorer le système en place et prévoir l'enregistrement des données qui est obligatoire.
- Panneaux publicitaires illégaux : une réunion est prévue en présence des responsables de la DREAL, de l'ARD et du Parc afin de trouver une alternative aux panneaux en place.
- Covid 19 : on nous interpelle sur la participation de la commune afin d'aider les personnes âgées à aller se faire vacciner : le transport solidaire est une des solutions apportées.
- Les travaux de sablage du parking de Saint Nicolas et de la piste cyclable seront réalisés dès que le tracteur sera réparé.
- Rencontre avec le personnel communal à organiser.
- On nous signale un effondrement partiel de la berge le long de la piste cyclable entre St Nicolas et l'Aqueduc : site à sécuriser.
- Par souci d'économie, il est proposé d'éteindre l'éclairage public à 20 h.
- Les cloches de l'église sont de nouveau en fonctionnement.
- Le portail du cimetière a été repeint par le personnel communal.
- Prévoir le nettoyage de la Mare.
- Prévoir l'achat d'une poubelle dans le nouveau cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,

Jean-Marie GELOT.

